



L'association Mot à Mot est le fruit d'une rencontre entre deux formatrices, Javotte et Adèle toutes deux riches d'une expérience au long cours.

Leur projet est de développer des actions visant l'acquisition de la langue, lorsque sa maîtrise partielle s'avère un facteur d'exclusion. Elles travaillent en étroites relations avec des structures et dispositifs de proximité qui tâchent de répondre aux demandes des habitants du quartier.

L'association anime des ateliers sociolinguistiques chez trois partenaires locaux, l'AAPI, MASSAI et ASM. Pédagogiquement, les formatrices s'appuient sur les situations de communication rencontrées dans la vie quotidienne pour proposer des contenus d'apprentissages linguistiques réutilisables hors des ateliers. L'association a également mis en place « Passerelles écolières », atelier d'écriture installé au lycée Le Chatelier sur du renfort FLE pour lycéens en difficulté avec la langue, ainsi qu'un atelier destiné aux parents d'élèves pour leur faciliter l'accompagnement à la scolarité. Les projets ne manquent pas, les formatrices sont en recherche permanente tant sur le plan pédagogique que sur le plan partenarial. Elles évoquent un projet d'action linguistique spécifique autour des métiers d'aide à la personne en cours de construction.

L'association Mot à Mot se trouve, non loin de la friche Belle de mai, au « LOKAL 36 », lieu "alternatif" où se croisent différents projets en lien étroit avec les habitants de la ville. On citera le collectif de photographes « Dekadrage » qui expose des photos dans la salle, ou l'association l'Artichaut pour des jardins collectifs ou encore « En chantier » avec sa cantine associative...



Tandis que nous discutons avec les deux coordonatrices-formatrices, des participantes arrivent, et certaines placent boissons et fruits au centre de la grande table : elles sont d'emblée dans le partage. Deux ou trois enfants suivent leurs mères, un petit coin salon les attend, une maman veillera sur eux tour à tour. Certes, les lieux sont étroits et encombrés ; pour autant, c'est un « chez soi », un lieu où il fait bon se retrouver.



Déjà, elles nous écoutent, les coordonatrices expliquent notre présence, les invitent à réagir. Des sourires, des rires, marquent le lien de confiance entre elles et nous. Elles racontent comment elles sont arrivées dans cet atelier, sur les conseils d'une assistante sociale, ou d'une formatrice dans le cadre d'une action sociolinguistique, ou encore des copines et voisines... D'origines très différentes (Cap Vert, Maroc, Algérie, Mali, Moldavie ...), les participantes racontent qu'ici, elles apprennent autrement : il n'est pas rare que la table se transforme en circuit de voiture ce qui

permet de comprendre les situations possibles sur la route et facilite ainsi la compréhension des règles à respecter. L'une d'entre elles dit « Ici, on est libre », une autre rajoute, « *ici, on comprend* ». Elles apprennent le français, mais elles font aussi des rencontres et ça compte. Mais l'important, c'est d'être préparée pour passer le code, si cher qu'on ne peut se permettre de le rater.

Elles sont là pour « **Conduite Langagière, le Français du code de la route** », atelier linguistique à visée spécifique qui «  *vise à répondre à une urgence, car trop de femmes disent avoir envie du permis tout en pensant que elles n'y arriveront jamais, pour des raisons liées à l'écrit et la lecture* ». Cet atelier s'adresse exclusivement à des femmes, car elles ne se reconnaissent pas toujours légitimes pour passer le permis de conduire. Les demandes pour cet atelier étant nombreuses, un rapprochement avec d'autres actions similaire serait souhaitable. L'an dernier, une dizaine de personne en ont bénéficié, aujourd'hui un groupe de 15 femmes venant deux fois par semaine est constitué. A ce jour, cette action est cofinancée par le CUCS et le Conseil Général.

Au-delà, d'un apprentissage spécifique, cet atelier les invite également à faire des passerelles avec d'autres structures, en les orientant éventuellement vers d'autres actions linguistiques, ou dispositifs de droit commun. Sur ce point, elles restent ouvertes pour être mieux outillées dans la compréhension des critères d'accès à l'offre de droit commun ou l'identification d'actions et structures sur l'ensemble du territoire marseillais. L'animation de la plateforme sociolinguistique animée par la MDE leur paraît indispensable pour tisser les liens utiles au quotidien.